

République du Bénin

- 80203 -

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- 80203 -

DECRET N°2004-567 DU 04 OCTOBRE 2004

Chargeant Monsieur **Pierre OSHO**, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale, de l'intérim de Monsieur **Daniel TAWEMA**, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu** La loi n°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** La Proclamation le 3 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** Le Décret n°2003-209 du 12 juin 2003 portant Composition du Gouvernement ;

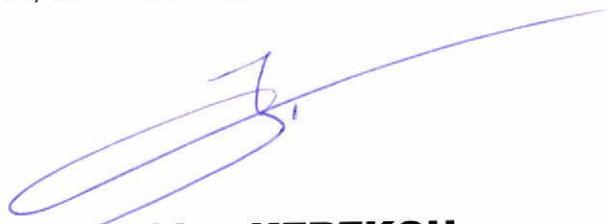
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du 1^{er} au 10 octobre 2004, Monsieur **Pierre OSHO**, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation pendant l'absence de Monsieur **Daniel TAWEMA**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 octobre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement


Mathieu KEREKOU.-

Ampliations :

PR 6 AN 4 CC 2 CES 2 HAAC 2 M ECA MISD 4 SGG 4 AUTRES MINISTRES 21
DEPARTEMENTS 6 JORB 1